

Tunis le 27/03/2020

Communiqué concernant l'exportation des médicaments

Suite à la situation actuelle relative à la pandémie COVID-19, et pour éviter toute rupture ou perturbation de l'approvisionnement des médicaments au niveau du marché tunisien, nous informons les laboratoires pharmaceutiques Tunisiens qu'il a été décidé de suspendre provisoirement les autorisations d'exportation des médicaments pour une période d'un mois renouvelable selon l'évolution de la situation en Tunisie. Ceci est en liaison avec la suspension des opérations d'importation des différentes matières premières utilisées dans la fabrication des médicaments suite à une éventuelle fermeture des points frontaliers.

Nous comptons sur votre compréhension et vous souhaitons une bonne santé.


Ministère de la Santé
Chargée de la Gestion de la Direction
de la Pharmacie et du Médicament
Pr. Ag. Meriem RAZGALLAH KHROUFI